

Le Conseil,

Vu le rapport du 7 décembre 1999, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Par délibérations n° 89-5732 du 30 juin 1989, 96-1130 du 31 octobre 1996 et 1999-3855 du 25 mars 1999, la Communauté urbaine a approuvé et modifié le programme d'aménagement d'ensemble (PAE) du secteur Mi-Plaine à Saint Priest.

Aux fins de réaliser, notamment, la voie dite "bouclage sud", la Communauté urbaine a procédé à toutes les acquisitions nécessaires à ce projet ; sous cette voie, est implanté le réseau d'assainissement dont le bouclage avec les réseaux préexistants impose d'autres acquisitions, situées hors du périmètre PAE.

La société Ric Lotissements, qui est propriétaire de différentes parcelles situées sous ce tracé, accepterait de céder les emprises par voie d'échange avec des parcelles communautaires contiguës aux siennes.

Les parcelles, propriétés de la société Ric Lotissements, sont cadastrées sections BD numéro 41, BZ numéros 74-75, CD numéros 11, 15, 23 et 24 pour partie représentant une surface totale d'environ 14 770 mètres carrés, à affiner selon les documents d'arpentage à intervenir.

Les parcelles, propriétés de la Communauté urbaines, sont cadastrées section BZ numéros 155, 146, 19, 143, 158, 162 et 20 pour partie représentant une surface totale d'environ 14 770 mètres carrés.

Les biens ayant été estimés à 80 F le mètre carré par les services fiscaux, l'échange à intervenir se ferait sans soulte ;

B - Propose de délibérer comme suit ;

Vu ledit compromis ;

Vu ses délibérations n° 89-5732 du 30 juin 1989, 96-1130 du 31 octobre 1996 et 1999-3855 du 25 mars 1999 ;

Oùï l'avis de ses commissions urbanisme, habitat et développement social, domaine et administration générale et finances et programmation ;

DELIBERE

1° - Approuve ledit compromis.

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi que tout document nécessaire à cette opération.

3° - Les frais d'acte notarié évalués à 20 000 F seront prélevés sur les crédits à ouvrir au budget de la Communauté urbaine - exercice 2000 - compte 211 800 - fonction 824 - opération 0096.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,